Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2006)
Heft: 70

Artikel: "Les falsifications dues au sponsoring sont une réalité"
Autor: Hänggi, Marcel / Krimsky, Sheldon
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-552150

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Les **falsifications** dues au **sponsoring** sont une réalité »

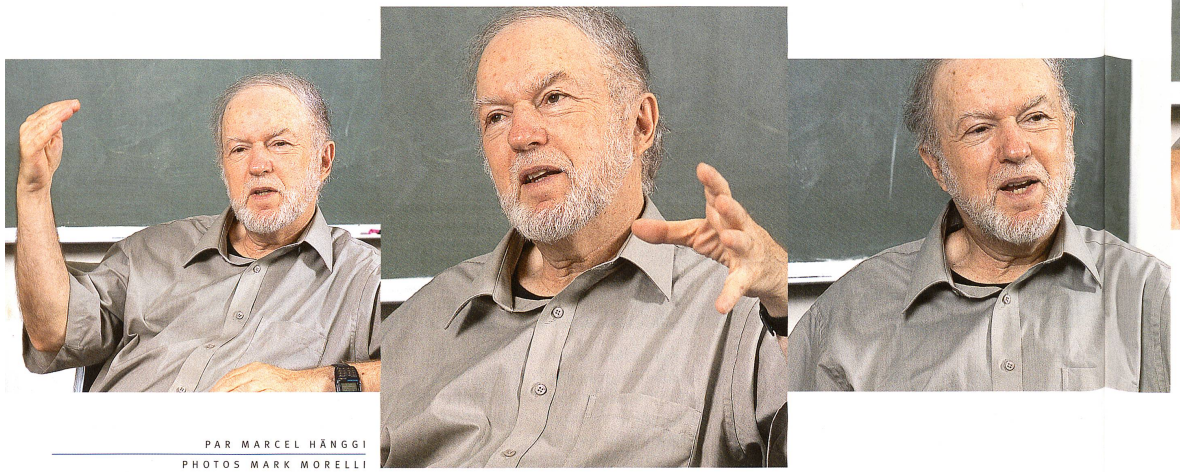

PAR MARCEL HÄNGGI
PHOTOS MARK MORELLI

Spécialiste du sponsoring et du transfert de technologie, l'universitaire américain Sheldon Krimsky met en garde contre la commercialisation excessive de la science. Ce danger n'est toutefois pas inéluctable.

La loi sur l'aide aux universités de 1999 récompense les hautes écoles suisses qui réussissent à obtenir davantage de fonds privés. Et celles-ci se fixent de nouvelles priorités. L'intensification des contacts avec l'industrie représente ainsi l'un des principaux objectifs de la nouvelle direction de l'EPFZ. Mais le rapprochement entre université et industrie est porteur de risques. En 1988, alors que les termes « transfert de technologie » ou « fonds privés » étaient encore à peine connus en Suisse, une commission de la Chambre des représentants s'est déjà penchée aux Etats-Unis sur les conflits d'intérêts entre science et industrie. Le philosophe des sciences Sheldon Krimsky est l'un des meilleurs spécialistes mondiaux du sujet.

Dans le sous-titre de votre livre « Science in the Private Interest »*, vous vous demandez si la poursuite du profit a corrompu la science. Qu'en est-il ?

Sheldon Krimsky : Certains domaines scientifiques ont été fortement commercialisés ces dernières années. Dans mon ouvrage, je m'efforce d'évaluer ces influences et de faire des recommandations pour protéger l'autonomie de la recherche. Les lecteurs en concluent probablement qu'il existe une forte corruption dans ces secteurs.

Qu'y a-t-il de mauvais dans la commercialisation ?

Une entreprise qui sponsorise la recherche la voit comme un « input » dans son système de production et a un intérêt dans l'issue d'une étude. Il existe de nombreux exemples de pressions exercées par des sponsors commerciaux sur les chercheurs lorsque les résultats ne leur convenaient pas. Pour mes recherches, j'ai reçu beaucoup de fonds de source étatique. Mais personne au gouvernement ne m'a jamais dit : nous voulons tel résultat.

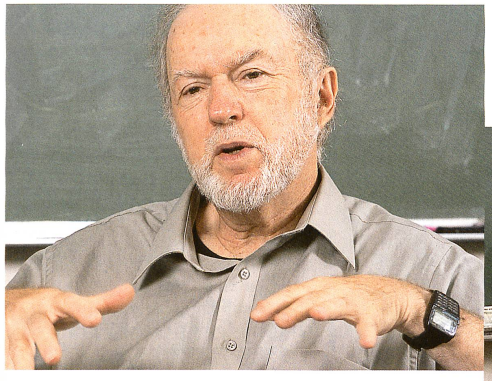

« Les études parrainées par des entreprises ont une bien plus forte probabilité d'aboutir à des résultats allant dans le sens du sponsor. »

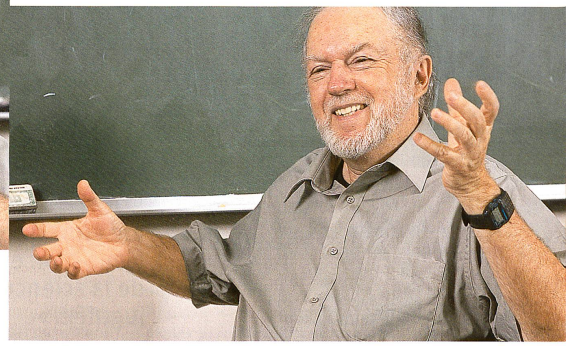

« On devrait interdire que des chercheurs cliniciens possèdent des actions d'entreprises pharmaceutiques. »

Mais les gouvernements pourraient tout aussi bien avoir un intérêt à un résultat précis !

C'est juste. Notre gouvernement actuel influence ses chercheurs dans la recherche sur le climat, par exemple. Mais ceux qui ne sont pas directement employés dans une institution fédérale et travaillent dans une université avec des fonds fédéraux restent libres d'influence. Les entreprises, en revanche, tentent d'exercer un contrôle sur la recherche qu'elles sponsorisent dans les universités.

L'objectif d'une université est une science de qualité. Si c'est aussi ce que souhaite obtenir une entreprise, il n'y a pas de conflit d'intérêts…

Lorsque l'on parle de science appliquée, il n'est plus question seulement de qualité scientifique. Des valeurs politiques, sociales, culturelles sont impliquées. Savoir si les risques technologiques sont acceptables pour une société n'est pas une question scientifique. Dans des disciplines de ce genre, les falsifications sont une réalité.

L'un des principaux résultats de ma recherche est d'avoir prouvé un « fundig effect » : les études parrainées par des entreprises avaient une beaucoup plus forte probabilité d'aboutir à des résultats allant dans le sens du sponsor – effets secondaires d'un médicament jugés bénins, par exemple – que des études comparables financées par des sources non orientées vers le profit.

Les universités devraient-elles renoncer au sponsoring ?

Certaines refusent formellement les fonds de l'industrie du tabac. Mais je ne crois pas que l'interdiction d'accepter des fonds privés serait une solution praticable. L'important, ce sont les types de contrats conclus. Le chercheur doit avoir la liberté complète d'interpréter et de publier ses résultats de la façon qui lui semble juste.

En Suisse, la part de fonds privés dans le financement des universités a presque triplé ces dix dernières années et la tendance se poursuit. Que recommandez-vous pour qu'elles préservent leur autonomie ?

Les universités ont besoin d'un code éthique strict afin d'empêcher ce que l'on observe aux Etats-Unis, et pire encore, en Chine et en Corée du Sud. Il leur faut des directives pour leurs chercheurs. Nous n'accepterions pas qu'un juge détienne des actions d'une prison à but lucratif. De même, on devrait interdire que des chercheurs cliniciens possèdent des actions d'entreprises pharmaceutiques. Pour avoir un rapport responsable au sponsoring,

Sheldon Krimsky

Sheldon Krimsky est professeur à l'Université de Tufts à Medford, Massachusetts. La bioéthique et la commercialisation de la science sont ses principaux sujets de recherche. Son livre « Science in the Private Interest. Has the Lure of Profits Corrupted Biomedical Research ? » (Lanham, 2003)* est un ouvrage de référence.
Sheldon Krimsky a séjourné à Zurich en mai 2006 à l'invitation du Fonds national suisse, à l'occasion d'une manifestation de l'Association suisse du journalisme scientifique.

« Ces quinze dernières années, les investissements privés dans la science ont presque doublé aux USA. »

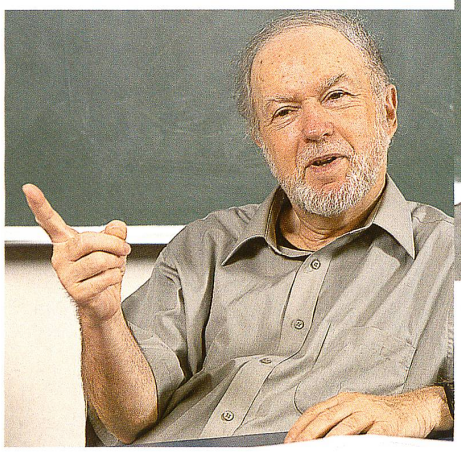

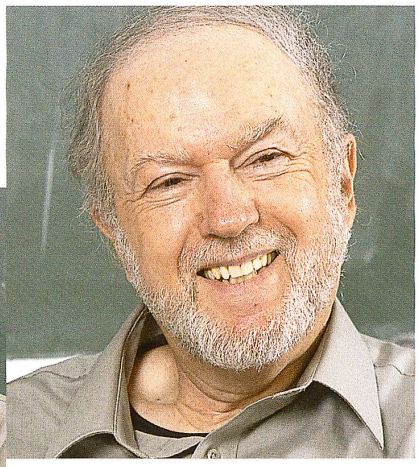

« Je crois que la commercialisation excessive de la science peut être jugulée. »

« Ceux qui deviennent entrepreneurs devraient quitter la recherche académique. »

les universités doivent rester neutres et ne pas investir dans des entreprises.

Toujours plus de chercheurs commercialisent leurs découvertes par le biais d'entreprises spin offs. Peut-on être à la fois scientifique et entrepreneur ?

Ceux qui le font évoluent dans deux systèmes de valeur. Dans la recherche, la patience est une valeur forte : on traque une vérité, peu importe le temps nécessaire.

Le monde des affaires, en revanche, doit aller vite. Je ne crois pas que l'on puisse cloisonner. L'un des deux systèmes va se retrouver compromis. Ceux qui deviennent entrepreneurs devraient quitter la recherche académique. Les universités qui veulent les deux ont le même problème. Les conflits d'intérêt institutionnels sont probablement encore plus néfastes que les conflits d'intérêt individuels.

Vos écrits portent sur les Etats-Unis. Quelle est la situation en Europe ?

Ces quinze dernières années, le volume des investissements privés dans la science a presque doublé aux Etats-Unis. En moyenne, 7,5 à 8 pour cent des budgets des universités sont assurés par des fonds privés. Dans certaines hautes écoles, ils représentent 30 à 40 pour cent.** Je pense qu'en Europe, ce volume est moins important, mais les effets sont les mêmes.

D'après votre ouvrage, 1980 a marqué un tournant. Que s'est-il passé ?

De nombreux politiciens ont eu l'impression que les Etats-Unis allaient être pris de vitesse dans la concurrence mondiale et pensaient que nous n'étions pas assez innovants, que les inventions sommeillaient dans des tiroirs. A l'époque, un mot magique a émergé : « transfert de technologie ». Plusieurs lois fédérales ont été édictées pour l'encourager.

La plus importante, le « Bayh-Dole Act », a attribué aux universités des droits de propriété sur les découvertes réalisées avec des fonds fédéraux. La même année, la Cour suprême a décidé à une courte majorité que les êtres vivants étaient des entités brevetables, d'où les brevets sur les gènes. Du jour au lendemain, tous ceux qui séquençaient des gènes sont devenus des entrepreneurs.

Pour certains, le « Bayh-Dole Act » est la loi la plus fructueuse de l'histoire américaine récente.

Si vous mesurez le succès au nombre de brevets déposés par des universités, alors oui. Leur nombre a été multiplié par dix, voire par vingt. Mais si vous posez la question du profit que la société en a retiré, personne ne peut répondre. C'est un aspect qui n'a pas été étudié.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Nos universités ont connu divers dysfonctionnements : dans les années 1960, on faisait trop de recherche secrète, dix ans plus tôt, de bons scientifiques étaient licenciés pour des raisons politiques. Ces évolutions ont pu être stoppées. Il n'y a donc aucune raison de croire que la commercialisation excessive de la science ne pourrait pas être jugulée. Les revues scientifiques prennent conscience du problème des conflits d'intérêt et s'efforcent d'être transparentes.

En ce qui concerne le politique, je ne pense pas que les choses bougeront tant qu'il n'y aura pas de changement de majorité au Congrès. Après tout, les universités agissent en réaction aux médias et à la politique. Si cette dernière modifie sa position et si l'éthique scientifique devient un sujet important, alors les universités réagiront comme elles ont réagi face aux médias – elles ne veulent pas de mauvaise presse, et certaines ont eu une très mauvaise presse. ■

* Traduction française : « La recherche face aux intérêts privés », Les empêcheurs de penser en rond, 2004.

**En 2004, les universités suisses ont été financées en moyenne à hauteur de 5,7 pour cent par des sources de l'économie privée (en 1995, cette part se montait à 2,1 pour cent) ; en tête de liste, on trouve les universités de Saint-Gall et de Lausanne avec des parts de respectivement 17 et 11 pour cent (source : OFS).